

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 20 DEC, 2023

ID : 033-213304470-20231212-075_2023-DE

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : 075/2023

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 18
- > présents : 11
- > volants : 17

OBJET :

MARCHÉ MAPA – CABINET MÉDICAL

Le douze décembre deux mille vingt-trois à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 05 décembre 2023 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, M. Christian JAUBERT, Mme Florence PRÉVÔT, M. Jean-Louis CHABROLLES, Mme Marie-José TERRIEN, Mme Véronique GÉRARD, Mme Colette ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

ABSENTS : Mme Valérie JARRY (*procuration donnée à Mme Florence PRÉVÔT*), M. Gilles MAGARDEAU, Mme Patricia VIAUD (*procuration donnée à Mme Colette ALMODOVAR*), M. Serge FIMBAULT (*procuration donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT*), M. Franck OBERG (*procuration donnée à M. Stéphane CATALAN*), M. Robert DELERIS (*procuration donnée à M. Jean-Louis CHABROLLES*), M. Pierre-Yves LE MERDY (*procuration donnée à Mme Stéphanie LE MERDY*).

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire

- ⇒ **rappelle** au conseil municipal la nécessité pour la commune de réaliser la construction d'un Cabinet Médical
- ⇒ **propose**, de lancer une consultation en procédure adaptée pour entreprendre les travaux nécessaires à cette construction,
- ⇒ **indique** que l'estimation prévisionnelle des travaux, tous corps de métiers, s'élève, à la somme de 595 748,74HT, soit 714 898,49 TTC qui seront financés par emprunt et subventions (Fonds de concours de la Cali, fonds européens),

OÙ L'EXPOSÉ DE MADAME LE MAIRE

ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS VOTE : 17 VOTES - 4 ABSTENTIONS - 13 POUR

- ⇒ **approuve** le lancement de l'appel d'offres pour les travaux de construction d'un cabinet médical, selon la procédure adaptée en 12 lots pour un montant global estimatif de 595 748,74€ HT ,
- ⇒ **autorise** Madame le Maire à prendre toute décision, et signer tout document, concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement dudit marché, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- ⇒ **s'engage** à inscrire sur le budget 2024 les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de ces travaux,

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 20 DEC. 2023

ID : 033-213304470-20231212-075_2023-DE

S'LO

- ⇒ sollicite le concours financier des fonds européens FEADER – LEADER et un emprunt pour le financement de ce projet.
- ⇒ donne tout pouvoir à Madame le Maire, pour solliciter les demandes d'aides financières au titre des fonds européens ainsi que solliciter un emprunt pour la réalisation de ce projet.

Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour
mois et an ci-dessus indiqués.
Pour copie conforme, le 19 décembre 2023.

Le Maire,

Mireille Conte Jaubert